

<b>Etude de cas</b>	<b>UE 26</b>
---------------------	--------------

<b>CATEGORIE :</b> PARAMEDICALE	<b>SECTION :</b> Diététique
	<b>OPTION :</b>
<b>Année :</b> BLOC 3	
<b>Acronyme :</b> DIU31EDC	
<b>Langues d'enseignement :</b> Français	
<b>Coordonnées du service :</b> HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
<b>Enseignant responsable :</b>	<b>BEN ABDELKADER N. - n.benabdelkader@cnldb.be</b>
<b>Autre(s) enseignant(s) de l'UE :</b>	DE WULF Isabelle - isabelle.dewulf@cnldb.be DEPOORTERE Fabienne - fabienne.depoortere@cnldb.be DILLIS Aude - aude.dillis@cnldb.be MAIMOUNI Ekram - ekram.maimouni@cnldb.be POPOLO CAGNISI Angela – angela.popolo@cnldb.be
<b>Nombre d'heures :</b> 20 h	<b>Nombre de crédits :</b> 4 ECTS (Facteur de pondération)
<b>Niveau du cycle :</b> <input type="text" value="1"/>	<b>Période :</b> Q1
<b>Cadre européen de certification :</b> Niveau 6	
<b>Liste des UE pré requises :</b> Néant	
<b>Liste des UE co requises :</b> Néant	
<b>Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :</b> Cours obligatoire dans le programme.	

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Diététique** est capable de :

**Mettre en application les savoirs et compétences dispensés tout au long du cursus.**

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

**Toutes les UE**



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Etude de cas :**

**Objectifs :**

L'objectif est de présenter une « situation problème » – une tâche concrète – à appréhender par transdisciplinarité par l'étudiant qui doit alors en trouver la solution afin de parvenir à diverses conceptualisations et observations suffisamment significatives pour constituer des principes fondamentaux à retenir, utiles à la compréhension et à la résolution de situations du même genre.

**Contenu :**

L'étude de cas fait partie des branches épistémologiques spécialement indiquées pour la formation de l'étudiant à l'évaluation diagnostique ainsi qu'à la prise décisionnelle. Dans le cadre académique, cette épreuve vise précisément à permettre l'application de connaissances théoriques acquises au préalable à la résolution de problèmes concrets via métacognition et mobilisation des savoirs.

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Etude de cas :**

Dispense de cours où seront soumises des applications à visée formative afin d'aider l'étudiant à approcher au mieux son épreuve certificative en le déchargeant de tout facteur anxigène inhérent à l'appréhension de l'inconnu.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Etude de cas	20	4	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

**Cas pratique faisant office de base de réflexion sur lequel se grefferont systématiquement des questions complémentaires de savoir fondamental sur fond de trame logique.**

**L'épreuve orale se déroulera, sauf circonstance particulière, en présence de tous les professeurs titulaires.**

Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

**Une tenue vestimentaire appropriée (« business formal » ou « informal ») sera exigée et représente également une condition sine qua non à l'épreuve orale.**

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Etude de cas**, l'étudiant est capable de :

**Mettre en application ses connaissances théoriques acquises au préalable à la résolution de problèmes concrets via métacognition et mobilisation des savoirs.**

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Etude de cas :**

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Etude de cas :**

La présence aux séances formatives est vivement conseillée.